



AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal qui sera tenue le jeudi, 29 janvier 2026 à 19 h au centre communautaire multifonctionnel (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire du conseil municipal du 29 janvier 2026 - Budget 2026
2. Adoption de l'ordre du jour du 29 janvier 2026
3. Présentation du budget 2026
4. Adoption du budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations
5. Période de questions - Budget
6. Publication - Budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations
7. Clôture de la séance

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 22 janvier 2026

Stéphane Parent
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Cantley certifie avoir publié l'avis public relativement à la séance extraordinaire qui se tiendra le jeudi, 29 janvier 2026 à 19 h au centre communautaire multifonctionnel (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site internet.

Le 22 janvier 2026 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 22 janvier 2026

Stéphane Parent
Directeur général et greffier-trésorier